

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 478

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 478 30 novembre 1978
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez

478

Domaine public

La méthode coué du Vorort

La crise. Vous avez dit la crise ? Claque alors comme un coup de fouet la réponse du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, plus communément appelé le Vorort, tout court : économie de marché !

Mais attention, pas n'importe quelle économie de marché ! Le Vorort vous précise aussitôt dans quelles conditions une véritable économie de marché peut fonctionner valablement. Nous citons : "Outre une politique de stabilisation efficace, il faut un approvisionnement en argent et en crédit tenant compte des besoins de l'économie, un régime fiscal et un climat général propices aux investissements, des coûts de production favorables, des mesures pour empêcher les débordements et les excès de l'Etat-providence, la renonciation à des règlements perfectionnistes, un système de formation bien aménagé et, d'une manière générale, un climat politique propre à inspirer la confiance; une grande importance doit être attachée à une politique libérale en matière de commerce extérieur".

Et plus radicalement encore, toujours selon le Vorort : "Il faut dire de la manière la plus nette que le rétablissement et le maintien du plein emploi, la stabilité de la monnaie, l'équilibre des relations économiques extérieures et une croissance économique suffisante sont des conditions indispensables pour assurer l'avenir de l'économie de marché".

Bref, un mot d'ordre et un credo : "Il faut que les partisans de l'économie de marché reprennent l'offensive. Cela ne leur sera pas difficile, puisque ce système est supérieur à tous égards à tout autre modèle concevable sans exception. Aux appels au changement, nous opposons un appel à la consolidation et à l'amélioration de notre régime".

Et pour terminer le petit bréviaire du partisan de l'économie de marché, revu par le Vorort :

L'économie de marché est "une économie ouverte parce que chacun, quelle que soit son origine, y trouve des chances de réussir".

L'économie de marché "offre un degré élevé de souplesse et permet ou même impose l'adaptation des activités économiques à de nouvelles exigences".

L'économie de marché se caractérise "par une large décentralisation des pouvoirs de décision" : "le pouvoir n'y est pas concentré dans les mains d'une seule personne ou dans quelques rares bureaux, il est au contraire largement réparti".

L'économie de marché, plus que tout autre système économique, offre une large part de liberté, "et les travailleurs ne sont pas les derniers à en profiter".

On croit rêver. Et pourtant tout le dernier rapport annuel (1977/1978) du Vorort est de la même eau.

Sous quel système économique la Suisse a-t-elle vogué jusqu'ici pour aboutir à la dépression actuelle, caractérisée notamment par une diminution massive des places de travail et un exode des centres de production ? Sortons-nous juste d'une longue période autoritaire où l'économie planifiée régnait en maîtresse abusive et castratrice ? Ou plutôt d'un règne de ce même Vorort, s'appuyant sur une majorité politique bourgeoise et tablant sur des normes constitutionnelles consacrant les principes même de cette "économie de marché" qu'on prétend imposer comme un remède à la "crise". Pour reprendre le bréviaire de l'économie de marché : cette dernière, telle que la voit le Vorort, n'a-t-elle pas aussi permis jusqu'ici, la consécration des priviléges d'une minorité aux dépens des "chances de réussite de la majorité" ? ne se révèle-t-elle pas aujourd'hui incapable, sans extravagants sacrifices des travailleurs qui perdent leur emploi, émigrent, doivent abandonner le bénéfice de leur expérience professionnelle, de faire face aux conditions nouvelles du marché international ? n'a-t-elle pas pro-

SUITE ET FIN AU VERSO